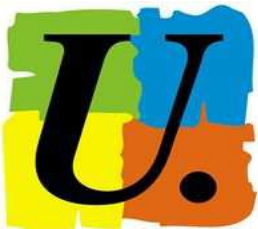


Spécial élections fédérales

Edito **Votes FSU... acte 1** du 8 au 29 novembre 2012

N° 185 – octobre 2012



Sommaire

Edito	p 1
Calendrier électoral	p 2
Textes en débat	p 2
Les modalités de vote	p 3
Appel RPA	p 4
Appel U & A et Sans Tendance	p 5
Motion du Conseil Syndical	p 6
Résultats vote d'orientation 2012	p 7
Organigramme SNES S3-REUNION	p 8

Tous les trois ans, les syndiqués du SNES, comme ceux de tous les syndicats appartenant à la FSU (Fédération Syndicale Unitaire), sont appelés à s'exprimer sur les rapports d'activité et les rapports financiers présentés par les directions fédérales nationale et départementale et à renouveler les directions fédérales.

Pour le renouvellement de la direction nationale (CDFN) chaque syndiqué a le choix entre plusieurs listes de candidats présentées par différents « courants de pensée » ou « tendances » pour ce vote d'orientation. C'est là une originalité de la FSU, seule fédération dans laquelle des courants de pensées proposent des orientations différentes aux suffrages des syndiqués. Ce « droit de tendance » est le gage qu'une direction agissant contre l'avis de ses syndiqués peut se voir désavouée et, pourquoi pas, changée par les syndiqués eux-mêmes.

À noter que pour le renouvellement de la direction fédérale départementale (CDFD) le vote ne se fera qu'en mai prochain.

Cependant, si la FSU s'est dotée d'un mode de fonctionnement démocratique, il ne peut être efficace que si ses adhérents participent activement aux débats, aux scrutins et aux instances de décision que sont le congrès départemental (les 28, 29 et 30 janvier) et le congrès national (Poitiers du 11 au 15 février 2013).

C'est pourquoi chaque syndiqué est invité à prendre connaissance des textes préparatoires aux thèmes abordés lors de ces congrès, à discuter de ces textes et à contribuer à leur enrichissement, à participer aux votes (ce Snes-info contient le matériel et les modalités de ces votes) et au congrès départemental.

C'est la condition pour que la fédération que nous avons construite ensemble vive et se renforce.



www.desideespourleducation.net



Novembre 2012	Du jeudi 8 au jeudi 29 novembre	Vote des adhérents (1 ^{ère} étape) sur : Orientation nationale ... 5 listes en présence <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activité national + 2 « fenêtres » • Rapport d'activité départemental • Rapport financier départemental.
Décembre 2012	Mercredi 5 décembre	Dépouillement du vote fédéral départemental
Janvier 2012	Lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 janvier	Congrès départemental de la FSU
Février 2012	Du lundi 11 au vendredi 15 février	Congrès national de la FSU à Poitiers.
Mai 2012		Vote d'orientation fédéral départemental de la FSU (2 ^{ème} étape) destiné à renouveler le CDFD de la FSU Réunion (dates non encore connues).

LES TEXTES EN DEBAT

National	<p>Le cahier spécial, supplément au n°163 de la revue « POUR », qui contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le rapport d'activité national ; • les déclarations et listes soumises au vote individuel des syndiqués. <p>Un prochain cahier spécial de « POUR » à paraître fin octobre / début novembre contiendra les rapports préparatoires au congrès fédéral national. Ces rapports préparatoires au congrès national concernent quatre thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thème 1 : « Éducation, formation, culture, recherche » Un projet éducatif ambitieux, s'appuyant sur des personnels nombreux, formés et aux missions confortées, pour combattre les inégalités et pour la réussite de tous. • Thème 2 : « Services publics et fonction publique » traitant du rôle de l'État, de la décentralisation ainsi que de la place des personnels, du statut, des convergences revendicatives avec les salariés relevant du code du travail, des non titulaires et de la précarité, des rémunérations, de la retraite des agents publics... • Thème 3 : « Propositions pour contribuer à des alternatives économiques, sociales et économiques », traitant de la place du travail, des salaires, de la protection sociale, de la mondialisation et des enjeux stratégiques, du développement durable, des droits et libertés en France et dans le monde. • Thème 4 : « Quelle FSU pour quel syndicalisme ? », traitant du fonctionnement de la FSU (incluant si nécessaire les modifications statutaires), de son activité et de ses adhésions internationales, ses propositions pour les évolutions du syndicalisme.
Départemental	<p>Le prochain numéro « d'Ansamn ! » qui contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le rapport d'activité départemental • le rapport financier départemental

L'ensemble de ces textes sera disponible sur le site du SNES Réunion : www.reunion.snes.edu à la rubrique « Vie de la FSU »

Dès maintenant chaque adhérent(e) est cordialement invité(e) à participer au débat sur tous ces textes en adressant ses contributions :

- Par courrier au siège du SNES réunion : BP 30072 - 97491 Ste-Clotilde Cedex 01
- Par courriel à la BAL du S-3 : s3reu@snes.edu

Quand voter ?	➔ Le scrutin est ouvert du jeudi 8 au jeudi 29 novembre 2012.
Qui vote ?	➔ Tous les adhérents à jour de cotisation en 2011-2012 ou ceux qui ont réglé leur cotisation 2012-2013 avant le 7 novembre 2012.
Où voter ?	➔ Dans les S-1 d'établissement ou par correspondance. Dans ce cas, le vote doit être posté au plus tard le 29 novembre (cachet de la poste faisant foi) et parvenir à la BP du SNES avant le mercredi 5 décembre . Attention à l'heure de levée du courrier et aux délais d'acheminement. Le vote par correspondance est obligatoire dans les S-1 comprenant moins de trois adhérents et possible pour tout électeur qui ne peut voter dans son S-1 (congé maladie, retraité, hors du département pendant la période de vote).
Avec quel matériel de vote ?	➔ Le matériel de vote nécessaire est inséré dans le présent SNES – info et sera également disponible dans votre section d'établissement ou vous sera adressé le cas échéant à votre demande par le S-3.
Chaque syndiqué est appelé à exprimer 4 votes sur le même bulletin :	
Pourquoi vote-t-on ?	➔ <ul style="list-style-type: none"> • Vote d'orientation fédérale nationale : 5 listes en présence (voir supplément au Pour n°163) • Votes sur le rapport d'activité fédérale nationale et 2 fenêtres. (voir supplément au Pour n°163) ; • Vote sur le rapport d'activité fédérale départemental (voir prochain n° d'Ansam !) • Vote sur le rapport financier fédéral départemental (voir prochain n° Ansam !).
Comment vote-t-on ?	➔ Après avoir exprimé vos votes sur le bulletin, mettre ce dernier dans l'enveloppe blanche qui doit rester vierge. Glissez cette enveloppe dans la grande enveloppe pré-imprimée à l'adresse du SNES que vous renseignez et signez en haut à gauche. Si vous ne pouvez voter dans votre établissement, postez cette enveloppe. Sinon, déposez-la dans le casier du S-1 qui sert d'urne et signez alors la liste d'émargement.
Dépouillement des votes	➔ Chaque S-1 ayant recueilli trois votes ou plus peut dépouiller ces votes. Ce dépouillement ne peut être fait par une seule personne, chaque syndiqué peut y assister. Le dépouillement se fera dans chaque S-1 le jeudi 29 novembre à l'heure de fermeture de l'établissement ou le vendredi 30 novembre au plus tard. Il ne peut avoir lieu avant le 29 novembre à 17 h que si tous les syndiqués de la section ont voté. Un procès verbal signé par les assesseurs sera établi à l'issue de ce dépouillement. Ce procès verbal accompagné de la liste d'émargement sera envoyé au S-3 aussitôt. Les votes par correspondance reçus à la BP du SNES seront dépouillés au siège de la section académique le mercredi 5 décembre à 14 h 30 et la totalisation académique de ces votes avec les procès verbaux reçus des établissements sera faite ce même jour. Tout vote exprimé dans établissement ayant donné lieu à dépouillement local annulera le vote par correspondance éventuellement exprimé par ailleurs.
Contentieux	➔ Le Bureau académique, dans lequel sont représentés les courants de pensée, se réunira le mercredi 5 décembre pour siéger en formation de commission électorale fondée à statuer sur les recours et litiges présentés. La présente publication vaut convocation à ce Bureau

POUR le rapport d'activité de la FSU Réunion

Voter sur un rapport d'activité et un rapport financier n'est pas un acte anodin, il s'agit ici de porter une appréciation sur le travail entrepris par la FSU Réunion pendant trois ans ; ce texte se donne pour objectif de refléter l'activité de notre fédération sur sa dernière mandature, c'est dire la difficulté de la tâche ! Comment éviter une trop longue énumération tout en restituant l'esprit qui a présidé à nos actions : tel est l'enjeu de l'exercice.

Nous avons animé la section départementale pendant ces trois années avec le souci permanent d'être réactifs aux événements et en prenant des initiatives pour défendre nos mandats dans l'intérêt des services publics et de leurs agents.

Mais la vie syndicale n'est pas un long fleuve tranquille surtout dans une époque traversée par des remous permanents et des attaques brutales tous azimuts : casse des services publics, réformes imposées à marche forcée, déni du dialogue social, rien ne nous aura été épargné.

Le champ syndical n'est pas monochrome, il existe des organisations qui se revendiquent plus ou moins ouvertement d'un syndicalisme d'accompagnement ; cette posture consiste à ne jamais rejeter en bloc même la plus nuisible des réformes mais à se satisfaire de quelques aménagements, souvent marginaux d'ailleurs.

Ces différences marquées nous ont parfois rendu difficile la mise en place d'intersyndicales larges et il nous est arrivé de nous retrouver seuls sur certains combats.

Quand un projet est mauvais, il le reste quel que soit l'enrobage et doit être combattu sans faiblesse ni compromis.

Fort de ce principe, nous défendons l'indépendance syndicale aujourd'hui directement au coeur de nos débats puisque le pays vient de connaître une alternance politique qui pourrait laisser supposer une accalmie sur le front social.

Encore une fois, dès lors que nous jugerons un projet néfaste, nous le combattons sans arrière-pensée, c'est donc en toute logique que nous avons participé à l'action de protestation contre le TSCG, c'est pourquoi de la même manière nous avons porté un regard très critique sur les récentes Assises de la Refondation de l'Ecole tel qu'elles se sont déroulées à la Réunion.

La FSU n'est pas un objet monolithique ; ces trois ans l'ont vu évoluer structurellement, son centre de gravité n'a pas cessé de se modifier depuis son élargissement vers la territoriale, de nouveaux militants ont pris des responsabilités dans leurs syndicats respectifs, d'autres nous ont quittés ; nous avons connu des hauts et des bas. Sans doute liées à notre ré-élection il y a 3 ans, nous avons vécu des tensions internes qui ont laissé des traces pendant une période mais aujourd'hui le climat s'est apaisé et nous travaillons à fonctionner ensemble malgré nos différences.

ALTERNATIVE FEDERALE

AF

Nous avons la volonté de poursuivre, d'amplifier, de perfectionner toujours nos pratiques et nos actions.

C'est pourquoi nous vous appelons à voter pour notre rapport d'activité et notre rapport financier.

Ce soutien sera pour nous un encouragement à redoubler d'efforts, à nous renouveler sans cesse pour mieux servir encore les causes que nous nous sommes engagés à défendre.

Signataires : Christian PICARD (SD/SDU-CLIAS), Marie-Hélène DOR (SD adj/SNES), Cendrine PEIGNON (Trésorière/ SNUEP), Stéphan CARPAYE (Trés. Adj/SDU-CLIAS), Catherine DURIEZ (SNEP), Le Bureau du SNESUP-Réunion, Sophie LANCIANI (SNUAS-FP), Frédérique HERBEZ (SNEP), Guillaume ARIBAUD (élu AED/SNES), Le Bureau du SNUEP-Réunion, Claude RAPADY (SNU-ACTE), Jean-Claude MICHOU (SNASUB), Béatrice LECOQ (SNICS), Léandre BILLAUD (SDU-CLIAS), Philippe AZEMA (SNES), Daniel MAILLOT (SDU-CLIAS), Armelle ROCHE (SNES), Jean-Odel OUMANA (SNASUB), Le Bureau du SNU-Pôle-Emploi Réunion-Mayotte, Jacques PENITOT (SNEP), Lionel LEDUC (SNESUP),

POUR le rapport financier de la FSU Réunion

Pourquoi nous ne pouvons pas approuver le rapport d'activité départemental

Les conditions de fonctionnement de notre section départementale ces trois dernières années amènent le courant de pensée « **Unité & Action** » à **ne pas approuver le rapport d'activité départemental**.

Nous ne pouvons en effet que **regretter un certain nombre de décisions de la direction départementale qui sont en contradiction avec les règles de fonctionnement que se sont données tous les syndicats qui ont créé la FSU**.

Certaines de ces décisions concernent la répartition des responsabilités au sein de notre section départementale.

Deux exemples de ces pratiques inacceptables :

- *La décision de la direction de la FSU de priver le SNES de ses sièges au CTP et au CAEN, au prétexte de la suspension du versement de la cotisation facultative dans l'attente de l'avis de la commission nationale des conflits, relatif au recours concernant les conditions et la sincérité des votes lors du dernier vote d'orientation départemental, déposé auprès de la commission nationale des conflits.*
- *La décision qui a conduit la direction départementale à désigner un collègue de la territoriale pour représenter les enseignements de second degré au Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement de La Réunion.*

D'autres décisions nous paraissent plus graves en ce qu'elles touchent aux fondements même des règles de fonctionnement de la FSU. En effet **notre fédération a bien été créée dans une logique de « fédération de syndicats » et non d'un "super syndicat" qui dicterait, comme au temps de la défunte FEN leur conduite et leurs mandats aux syndicats qui la composent**. Cette règle exclut toute intervention de la direction fédérale dans le

champ de compétence de chacun de ses syndicats ou l'élaboration de mandats contradictoires avec ceux d'un ou plusieurs de ses syndicats. Or, là encore deux exemples illustrent **le non respect des règles fédérales** :

- *A l'occasion de la gestion du mouvement national, des premières affectations et des affectations de stagiaires on a pu voir, de la part de la direction départementale (voire d'un syndicat absolument pas concerné par ce champ de compétence), des prises de position contradictoires avec les mandats des syndicats nationaux en la matière.*
- *Concernant le calendrier scolaire la section départementale a défendu le calendrier dit « climatique », alors que ce calendrier est en contradiction avec le mandat que s'est démocratiquement donné au moins l'un de ses syndicats.*



Les relations entre les syndicats de la FSU et la section départementale n'ont donc pas toujours été ce qu'il est permis d'en attendre et **ces manquements aux règles de vie de notre fédération sont inacceptables**. C'est pourquoi nous vous appelons à ne pas approuver le rapport d'activité

présenté par la direction départementale et à vous exprimer :

- Pour le **VOTE N°1** (orientation fédérale nationale), à voter **POUR la liste « UNITÉ & ACTION ET SANS TENDANCE »**.
- Pour les **VOTES N°2**, à voter **POUR le rapport d'activité présenté par la direction nationale**, respectueuse des règles de fonctionnement qui ont présidé à la naissance de la FSU.
- Pour le **VOTE N°3**, à voter **CONTRE le rapport d'activité présenté par la direction fédérale départementale**, pour toutes les raisons évoquées précédemment.
- Pour le **VOTE N°4**, à voter **POUR le rapport financier départemental** car, contrairement à ce qui nous a été donné de voir par le passé, nous ne mettons nullement en cause l'intégrité des trésoriers mais la politique qui est menée...



IL Y A URGENCE !

Le nouveau ministre s'est fixé pour ambition de « **refonder la République par l'école** », cette refondation, qui doit se traduire par une « **loi d'orientation et de programmation** » votée dès la rentrée parlementaire, nécessite des mesures urgentes :

- **Il est urgent de restaurer** les 70 700 emplois d'enseignants (dont 33 680 dans le second degré) supprimés depuis 2008, alors que les effectifs d'élèves ont été augmentés de plusieurs dizaines de milliers durant la même période,
- **Il est urgent de recruter** des personnels en conséquence en augmentant le nombre des postes proposés aux concours,
- **Il est urgent de mettre immédiatement en place** des dispositifs de pré-recrutement pour permettre de surmonter la grave crise de recrutement qui s'est traduite cette année par une baisse très importante du nombre de candidats à ces concours et de très nombreux postes non pourvus. Dans l'état actuel le décret sur les « emplois d'avenir professeur » ne saurait être une réponse satisfaisante à cette crise,
- **Il est urgent de revenir** à l'année de stage comme une véritable année de formation, rétablissant les conditions antérieures de service,
- **Il est urgent d'abandonner** immédiatement la politique de « socle de connaissances », source de sélection sociale et de difficultés d'insertion sociale et professionnelle pour de nombreux jeunes. Il est urgent d'abandonner un certain nombre de dispositifs (livret personnel de compétences, nouveau DNB en particulier) imposés dans les collèges et les réformes successives mises en œuvre dans les lycées (réforme de la voie professionnelle, de la voie générale et technologique). En matière d'évaluation, l'exigence d'un maintien d'épreuves nationales et anonymes pour tous les examens doit être réaffirmée,
- **Il est urgent de donner**, dans notre département, toute sa place à l'enseignement de la Langue et Culture Régionales à tous les niveaux,
- **Il est urgent de repenser** la politique ministérielle en matière d'éducation prioritaire et de mettre fin sans délai au dispositif ECLAIR, en matière d'intégration des élèves handicapés et en matière de prise en charge des élèves « décrocheurs »,
- **Il est urgent de mettre fin** à la précarité qui s'est traduite par une augmentation de 25% du nombre de contractuels enseignants, d'éducation et d'orientation de 2007 à 2011. Il est indispensable de prendre les mesures de financement nécessaires à une pleine mise en œuvre des décrets organisant les concours réservés,
- **Il est urgent de revaloriser** les carrières des personnels de l'éducation dont le pouvoir d'achat (du point d'indice) a régressé de 13% de janvier 2000 à juin 2012, d'améliorer les conditions d'exercice de leurs métiers, et de supprimer la journée de carence imposée aux fonctionnaires,
- **Il est urgent de revenir** sur une réforme des retraites qui s'est traduite pour les fonctionnaires par un départ de plus en plus tardif et de montants de retraites de plus en plus faibles (baisse de 3% du taux moyen de pension de 2000 à 2008).

Face à ces urgences le SNES appelle tous les personnels à s'exprimer sur l'ensemble de ces questions et à se mobiliser pour obtenir une réelle refondation de l'Ecole républicaine. Les initiatives ministérielle (consultation nationale pour la refondation de l'Ecole) et syndicale (Etats Généraux du Second Degré avec une synthèse à Paris, le 25 octobre 2012) doivent être l'occasion de réaffirmer nos exigences pour l'avenir de nos métiers et celui de tous les jeunes.

VOTE D'ORIENTATION ACADEMIQUE							
localité	S1	ins	vot	b+n	exp	UUA	RPA
ENTRE DEUX	CLG LE DIMITILE	9	7	0	7	0	7
LA POSS.	CLG RAYMOND VERGES	5	4	0	4	4	0
LA POSS	CLG TEXEIRA DA MOTTA	5	4	1	3	3	0
LE PORT	CLG EDMOND ALBIUS	7	4	0	4	1	3
LE PORT	CLG JEAN LE TOULLEC	6	6	0	6	0	6
LE PORT	CLG L'OASIS	5	5	2	3	0	3
LE PORT	CLG VILLAGE TITAN	6	5	0	5	0	5
ST ANDRE	CLG TERRAIN FAYARD	4	3	0	3	3	0
ST BENOIT	CLG HUBERT DELISLE	11	5	0	5	3	2
ST DENIS	CLG JULIETTE DODU	5	3	0	3	3	0
ST DENIS	CLG MONTGAILLARD	14	10	1	9	9	0
ST JOSEPH	CLG ACHILLE GRONDIN	7	6	0	6	6	0
ST JOSEPH	CLG JOSEPH HUBERT	10	8	0	8	7	1
ST JOSEPH	CLG LA MARINE	10	7	0	7	7	0
ST LEU	CLG MARCEL GOULETTE	14	8	1	7	6	1
ST LOUIS	CLG JEAN LAFOSSE	3	3	0	3	3	0
ST PAUL	CLG ALBERT LOUGNON	6	8	2	6	4	2
ST PAUL	CLG CELIMENE GAUDIEUX	8	3	0	3	0	3
ST PAUL	CLG LES AIGRETTES	7	5	0	5	5	0
ST PAUL	CLG ANTOINE SOUBOU	12	4	0	4	2	2
ST PAUL	CLG PLATEAU CAILLOU	13	7	0	7	3	4
ST PIERRE	CLG RAVINE DES CABRIS	12	9	0	9	0	9
ISOLES CLG			71	8	63	52	11
LA POSS	LYC MOULIN JOLI	7	5	0	5	1	4
LE PORT	LYC JEAN HINGLO	30	24	2	22	3	19
LE TAMPON	LYC PIERRE LAGOURGUE	7	4	0	4	4	0
LE TAMPON	LYC BOISJOLY POTIER	19	14	1	13	13	0
LE TAMPON	LYC ROLAND GARROS	43	19	0	19	18	1
LES AVIRONS	LYC SAINT EXUPERY	25	23	0	23	22	1
LES TROIS BASSINS	LYC DE TROIS BASSINS	20	17	0	17	16	1
ST BENOIT	LYC DE BRAS FUSIL	7	5	0	5	0	5
ST DENIS	LYC BELLEPIERRE	15	3	0	3	3	0
ST JOSEPH	LYC DE VINCENDO	4	4	0	4	4	0
ST JOSEPH	LYC PIERRE POIVRE	13	10	0	10	9	1
ST LOUIS	LYC ANTOINE ROUSSIN	17	3	0	3	1	2
ST LOUIS	LYC JEAN JOLY	8	4	0	4	3	1
ST PAUL	LYC ST-PAUL IV	10	9	0	9	8	1
ST PAUL	LYC EVARISTE DE PARNY	30	20	0	20	16	4
ST PIERRE	LYC DE BOIS D'OLIVE	18	14	1	13	13	0
ST PIERRE	LYC AMBROISE VOLLARD	14	9	0	9	3	6
STE DENIS	LYC LECONTE DE LISLE	11	10	0	10	8	2
STE DENIS	LYC LISLET GEOFFROY	11	8	0	8	5	3
STE SUZANNE	LYC BEL AIR	3	3	0	3	3	0
ISOLES LYCEE			37	2	35	27	8

VOTE D'ORIENTATION ACADEMIQUE						
CATEGORIES	ins	vot	b+n	exp	UUA	RPA
Collèges	365	195	15	180	121	59
Lycées	384	245	9	236	177	59
Isolés	36	11	1	10	8	2
COPSY	16	11	1	10	10	0
CPE	36	15	1	14	11	3
Contractuels	43	15	0	15	12	3
Retraites	42	22	0	22	19	3
AED	8	4	0	4	3	1
TOTAL	930	518	27	491	361	130
%		55,7%	2,9%	52,8%	73,5%	26,5%

ÉLUS à la CA du SNES-REUNION

liste « UNION avec UNITE et ACTION » : 26

BARRACO Elizabeth,	SAILLAND Annick
IDRISSI Abderrazak,	RODRIGUES Victor
MOREAU Audrey	COMBE Chrystel
PEYRE Corinne,	LAFON Julien
ZERWETZ Michel,	CHERFI Djamel
GASTON VERY Patricia	BONNOT Nadine
ALONSO Santiago	VILLY Martine
METAIS Elisabeth	ROURE Cyril
CAVILLOT Nadine	RABOUR Natacha
RAMASSAMY Frédéric	COLLONGUES Jean François
LAURENTI Antoine	SCARCELLA Pierre
CARRERA Guadalupe	CHAPELAIN Rozenn
MARI Gérard	SEYCHELLES Pascal

liste « RASSEMBLER POUR AGIR » : 9

AZEMA Philippe
MARTI Jean Christophe
DOR marie-Hélène
VENCO Katia
LOUVIER Frédéric
LEPOAN Françoise
DUFRESNES Jean
ROCHE Armelle
HOARAU Thierry



ORGANISATION DU S3

Secrétaire académique :

Elizabeth BARRACO, suivi des S1 de l'Ouest
(GSM : 0692 71 01 92 / Mél : s3reu@reunion.snes.edu)

Secrétaires académiques adjoint(e)s :

Audrey MOREAU, suivi des S1 du secteur Nord
(GSM : 0693 60 09 47 / Mél : snesiufm@reunion.snes.edu)

Santiago ALONSO, suivi des S1 du secteur Sud
(GSM : 0692 52 05 23 / Mél : santiago.alonso@reunion.snes.edu)

Michel ZERWETZ, suivi des S1 du secteur Est
(GSM : 0692 87 00 48 / Mél : zerwetz@wanadoo.fr)

S
E
C
R
E
T
A
R
I
A
T

Trésorière :

Patricia GASTON-VERY
(Mél : p.gaston-very@wanadoo.fr)

Trésorière-adjointe :

Elisabeth METAIS
(Mél : formation@reunion.snes.edu)

Secrétaire administrative :

Sabine HOARAU

T
R
E
S
O
R
E
R
I
E

SNES REUNION 2012-2015

responsables de secteur

Certifiés : ---> Elizabeth BARRACO, Audrey MOREAU

Agrégés : ---> Santiago ALONSO
(GSM : 0692 52 05 23 / Mél : agreg@reunion.snes.edu)

Stagiaires et néo-titulaires : ---> Audrey MOREAU

CPE : ---> Nadine CAVILLOT, Olivier MORIN

COPsy : ---> Michel ZERWETZ

Enseignants non-titulaires : ---> Abderrazak IDRISSEI, Frédéric RAMASSAMY
(GSM : 0692 38 49 58 / Mél : nontitulaires@reunion.snes.edu)

Assistants d'éducation, AVSI : ---> Abderrazak IDRISSEI, Michel ZERWETZ

PEGC : ---> Guadalupe CARRERA
(Mél : titemacar@wanadoo.fr)

TZR : ---> Vincent TAVAN
(GSM : 0692 34 97 95 / Mél : snestzr@reunion.snes.edu)

Retraités : ---> Gérard MARI
(GSM : 0692 77 77 92 / Mél : mari.gerard-gil@wanadoo.fr)

Emploi : ---> Elizabeth BARRACO, Audrey MOREAU, Santiago ALONSO

Corinne PEYRE, Abderrazak IDRISSEI

Carrières : ---> Elizabeth BARRACO, Michel ZERWETZ

Formation syndicale : ---> Elisabeth METAIS

Publications, site : ---> Santiago ALONSO, Antoine LAURENTI

Juridique : ---> Véronique GEOFFROY
(Mél : secteur.juridique@reunion.snes.edu)

Pédagogie : ---> Martine VILLY, Michel ZERWETZ

Enseignements technologiques : ---> Didier SOLER, Kamel SAYADI

Organisation et vie des S1 : ---> Boris VEBREL

S
E
C
T
E
U
R
S